

TABLE RONDE II – Accroître l'offre électrique grâce à des réseaux transfrontaliers

Les faits et les chiffres

L'énergie africaine et son paradoxe de l'abondance : le potentiel est grand, la demande est grande et croissante, mais l'offre est faible

- Le continent est abondamment pourvu de ressources énergétiques fossiles et renouvelables sous toutes leurs formes : hydroélectrique (plus de 350 gigawatts (GW) de potentiel), solaire (milliers de GW), éolienne (plus de 100 GW), géothermique (15 GW), sans oublier la biomasse-énergie et l'énergie marine.
- À ce jour, pourtant, la puissance électrique installée totale en Afrique n'est que de 160 GW, et 600 millions de personnes n'ont pas accès à l'électricité. À titre de comparaison, la puissance électrique installée en France représente environ 80 % de celle de l'Afrique.
- La capacité de génération est encore plus faible, dès lors que de nombreuses centrales ne fonctionnent pas au rendement prévu à cause de la dégradation des installations et du manque d'entretien.
- L'approvisionnement en énergie est dominé par le charbon, source de 35 % de la puissance électrique produite.
- En 2016, la consommation électrique moyenne des ménages africains n'a été que de 162 kilowattheures (kWh) par personne et par année, par rapport à une moyenne mondiale de 2 800 kWh par habitant et par année.
- Selon les projections de la CEA, si la tendance actuelle se maintient, l'Afrique n'atteindra pas l'objectif de l'accès universel à l'électricité à l'horizon 2030, et il lui faudra peut-être jusqu'en 2080 pour le faire.

La transformation énergétique ouvre d'importantes possibilités à l'Afrique

- L'Accord de Paris met à la disposition des pays africains un cadre dans lequel ils peuvent devenir des leaders mondiaux de l'énergie à faible émission en carbone, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à l'Agenda 2063.
- L'Initiative pour les énergies renouvelables en Afrique, visant à augmenter de 300 GW d'ici à 2030 la puissance électrique issue de sources renouvelables, et le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) pourraient également contribuer à accélérer la transformation énergétique en Afrique.

- La transformation énergétique peut également prendre appui sur les systèmes électriques régionaux. De nombreux pays, comme la République démocratique du Congo, l'Éthiopie et le Mozambique, investissent déjà dans la production hydroélectrique destinée au commerce transfrontalier.
- Le concept des corridors africains d'énergie propre, tel que proposé par l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) et soutenu par la CEA, entend relier les pools électriques africains afin de renforcer le commerce transfrontalier et d'optimiser le déploiement des ressources énergétiques renouvelables du continent.

La volonté politique, les politiques et les investissements sont des éléments cruciaux

- Ces dernières années, les pays africains n'ont investi en moyenne que 0,3 % de leur produit intérieur brut (PIB) dans le secteur énergétique, par rapport à 1,3 % pour les pays en développement à l'échelle du monde.
- L'analyse effectuée par la CEA, en ce qui concerne l'Afrique, des contributions déterminées au niveau national, telles que les prévoit l'Accord de Paris, montre que les actions visées nécessiteraient un investissement de plus de 2,6 milliards de dollars des États-Unis jusqu'en 2030, dont une large part serait destinée au secteur énergétique.
- Les ressources publiques ne suffisent pas pour financer la transformation énergétique de l'Afrique, d'où la nécessité d'obtenir des investissements complémentaires du secteur privé.
- La part prise par le secteur privé dans l'infrastructure énergétique du continent reste cependant minime ; selon le Consortium pour les infrastructures en Afrique, des 62,5 milliards de dollars des États-Unis alloués au développement infrastructurel du continent en 2016, seuls 4,1 % provenaient du secteur privé.
- La mobilisation des ressources nationales est également importante : en Éthiopie, par exemple, la mobilisation des ressources nationales destinées à la construction du barrage de la Grande renaissance, d'un coût total de 4,7 milliards de dollars des États-Unis, avait pour objectif de lever 550 millions de dollars des États-Unis par voie d'obligations d'État notamment destinées à la diaspora.

Questions essentielles à examiner

1. Comment les partenariats public-privé peuvent-ils être utilisés pour établir une volonté politique concertée en Afrique de faire des marchés énergétiques régionaux intégrés le principal moteur de la sécurité énergétique ?
2. Comment les gouvernements et le secteur privé peuvent-ils collaborer plus efficacement pour tirer parti du potentiel des infrastructures énergétiques transfrontalières ?
3. De quelle manière les gouvernements africains peuvent-ils faciliter l'investissement du secteur privé dans les infrastructures énergétiques en fournissant un environnement propice à l'investissement, y compris l'accès à des capitaux abordables ?

4. Dans un contexte de sécheresse croissante due au changement climatique et compte tenu de la prédominance de l'hydroélectricité dans les réseaux électriques transfrontaliers en Afrique, comment les gouvernements et les investisseurs peuvent-ils prendre en compte la résilience climatique dans leurs investissements ?
 5. Quels sont les cadres politiques et innovations technologiques nécessaires pour tirer parti des ressources en énergies renouvelables de l'Afrique, éliminer progressivement la dépendance au charbon et poursuivre une stratégie de développement à faible intensité de carbone ?
-